

ARRÊTÉ

Le Ministre des Affaires culturelles

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966, et le décret du 18 avril 1961 ;

Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique et la Commission Supérieure des Monuments Historiques entendus ;

A R R Ê T É :

Article 1er. - Est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques l'oppidum sis dans les parcelles n°s 758 à 791, lieudit "Roque de Vif", Section B du plan cadastral de la commune de SAINT-DIONISY (Gard) et dans les parcelles n°s 348 à 357, lieudit "Les Castels", n° 346, lieudit "Les Combes", n° 977, lieudit "Les Belardes", section A du plan cadastral de la commune de NAGES-et-SOLOGUES (Gard).

Article 2. - Le présent arrêté sera publié à la Conservation des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Article 3. - Il sera notifié au Préfet du Gard, aux Maires des communes de SAINT-DIONISY et de NAGES-et-SOLOGUES et aux propriétaires :

Commune de SAINT-DIONISY :

- Parcelles n°s 758 et 769 : Commune de SAINT-DIONISY
- n° 759 : M. René CABANIS, domicilié à SAINT-DIONISY
- n°s 760 et 766 : M. André RAMPON, domicilié à BERNIS (Gard)
Mme Marie Claude RAMPON, domiciliée à MARIIGNAN (Bouches-du-Rhône)
- n°s 761 et 764 : M. Pierre PICARD, domicilié à SAINT-DIONISY
- n°s 762 et 783 : Mme Vve Henri CROUZET, née Ernestine JEAN, domiciliée à CALVISSON (Gard)
- n°s 763, 768 et 782 : M. Georges MALAVAL, domicilié à LE VIGAN (Gard)
- n°s 765, 773, 781 et 784 : M. Paul GUIRARD, domicilié à SAINT-DIONISY
- n° 767 : Mme Vve Armand ROUX, née Louise CABANIS, domiciliée à NIMES

- n° 770 : M. Roger CANTIER, domicilié à SAINT-DIONISY
n°s 771 et 787 : M. Louis MANSET, domicilié à SAINT-DIONISY
n° 772 : Mme Vve René DAUMAS, née Elise BOISSET,
domiciliée à SAINT-DIONISY
n°s 774, 775,
785 et 786 : M. Jack LAFONT, domicilié à SAINT-DIONISY
n°s 777 et 780 : Mme Vve Albert PICARD, née Julie BRUNEL,
domiciliée à SAINT-DIONISY
n°s 778 et 791 : M. Etienne PERRIER, domicilié à SAINT-DIONISY
n° 779 : M. Daniel COSTE, domicilié à SAINT-DIONISY
n°s 788 et 790 : M. André GOURDON et Mme Vve Alphonse SABADEL,
née Rose GOURDON, domiciliés à NAGES
n° 789 : M. Eugène CHAPEL, domicilié à NAGES
n° 776 : M. Robert CASTANG, domicilié à SAINT-DIONISY

Commune de NAGES-et-SOLORGUES :

- Parcelles n° 346 : M. Aymé ALLE, domicilié à NAGES-et-SOLORGUES
n° 348 : Mme Vve Amélie CLEMENT, domiciliée à NAGES-
et-SOLORGUES
n° 349 : M. Jean-Claude BADOULIN, domicilié à NAGES-
et-SOLORGUES
n°s 350 et 355 : M. Jean ROUX, domicilié à NAGES-et-SOLORGUES
n° 351 : Mme André BAILLY, domiciliée à NAGES-et-
SOLORGUES
n° 352 : M. Emile BRES, domicilié à NAGES-et-SOLORGUES
n°s 353 et 356 : Commune de NAGES-et-SOLORGUES
n° 354 : M. Emile LAFONT, domicilié à NAGES-et-SOLORGUES
n° 357 : M. Ulysse PAUT, domicilié à COLOMIERS (Haute-
Garonne)
n° 977 : M. Paul SALANCON, domicilié à NIMES (Gard)

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 3 avril 1980
Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur du Patrimoine

C. PATTYN